

RCO04

Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier

Objectif Spécifique	OS1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe act.2-3-4-6						
Type d'action	<p>2. Renforcer le soutien pour des projets de recherche coopératif et cocréatif</p> <p><i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public) commun pour les actions 2, 3, 4 et 5*</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeur cible programme 2024</th> <th>Valeur cible programme 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14.867.557,70</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029	14.867.557,70	0	2
		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029				
	14.867.557,70	0	2				
	<p>3. Soutenir des projets d'accompagnement et de soutien à l'innovation sociale</p> <p><i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public) commun pour les actions 2, 3, 4 et 5*</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeur cible programme 2024</th> <th>Valeur cible programme 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14.867.557,70</td> <td>1</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029	14.867.557,70	1	7
		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029				
	14.867.557,70	1	7				
	<p>4. Soutenir des projets d'accompagnement et de soutien à l'innovation favorisant l'exemplarité environnementale</p> <p><i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public) commun pour les actions 2, 3, 4 et 5*</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeur cible programme 2024</th> <th>Valeur cible programme 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14.867.557,70</td> <td>2</td> <td>19</td> </tr> </tbody> </table>		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029	14.867.557,70	2	19
		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029				
	14.867.557,70	2	19				
	<p>6. Soutenir la mise en place d'une infrastructure régionale dédiée à l'encouragement à l'esprit scientifique, de recherche et d'innovation</p> <p><i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeur cible programme 2024</th> <th>Valeur cible programme 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6.371.810,44</td> <td>2</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>		Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029	6.371.810,44	2	10
	Valeur cible programme 2024	Valeur cible programme 2029					
6.371.810,44	2	10					
Type d'indicateur	Réalisation						
Unité de mesure	Entreprises						
Est un sous-indicateur	Oui						
Interdépendance avec un autre indicateur	RCO01						
Définition	<p>Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier.</p> <p>Les entreprises sont comptabilisées dans l'indicateur si elles reçoivent un soutien <u>non financier de manière structurée</u> comme, par exemple, une PME recevant les services d'un incubateur. Le soutien fourni doit être documenté. Les interactions ponctuelles (ex : appels téléphoniques pour des demandes d'information) ne sont pas incluses.</p> <p>Les exemples de soutien non financier comprennent des services tels que (liste non exclusive) : services de conseil (assistance-conseil et formation pour l'échange de connaissances et d'expériences, etc.) ou services d'appui (mise à disposition de bureaux, sites web, banques de données, bibliothèques, études de marché, manuels, documents de travail et modèles, etc.).</p> <p>Pour la définition d'une entreprise, voir RCO01.</p> <p>Attention: Aux fins de cet indicateur, les entreprises sont des organisations à but lucratif qui produisent des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché. <i>Le soutien à des entreprises organisées sous la forme d'asbl, ne peut être intégré aux valeurs de cet indicateur.</i></p>						
Méthode de calcul	<p><u>Objectif 2024</u>: estimation du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier au 31/12/2024</p> <p><u>Objectif 2029</u>: estimation du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier au 31/12/2029</p> <p><u>Calcul des réalisations</u>: calcul du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier</p>						
Points d'attention	<p>- <u>Temporalité de mesure des résultats</u>: Les entreprises sont à inclure dans les résultats rapportés à partir du premier soutien que reçoit l'entreprise.</p> <p>- Une entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois au niveau du projet, même si elle reçoit plusieurs fois du soutien</p> <p>* Ce montant est disponible pour des projets liés aux actions 2, 3, 4 et 5. En l'absence de pré-répartition entre les différentes actions, ce total est donné à titre strictement indicatif, la valeur des indicateurs étant, quant à elle, déterminée par la performance escomptée pour chaque action. La performance totale de cet indicateur est déterminée en totalisant les estimations relatives aux actions 2, 3 et 4. La sélection des projets de ces 3 actions devra dès lors veiller à atteindre la performance définie au niveau du présent indicateur.</p>						

<p>Justification des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une spreadsheet, reprenant les données: <ul style="list-style-type: none"> > le nom de l'entreprise > le numéro de l'entreprise > la forme légale de l'entreprise > le date de début de l'entreprise > la classification de l'entreprise (micro, petite, moyenne, grande) au début du soutien > description succincte du soutien - Un document officiel, signé par les toutes les parties impliquées, justifiant le soutien <p><u>Classification des entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Micro entreprise (<= 10 employés et chiffre d'affaires annuel ≤ 2 millions d'euros ou bilan ≤ 2 millions d'euros) ; - Petite entreprise (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel > 2 millions d'euros - ≤ 10 millions EUR ou bilan > 2 millions EUR - ≤ 10 millions EUR) ; - Moyenne entreprise (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel > 10 millions d'euros - ≤ 50 millions d'euros ou bilan > 10 millions d'euros - ≤ 43 millions d'euros) ; - Grande entreprise (>250 employés et chiffre d'affaires > 50 million d'euros ou bilan > 43 millions d'euros). <p>Si l'un des 2 seuils (employés et chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises sont classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3)</p> <p>La taille de l'entreprise soutenue est mesurée au moment de la demande.</p>
<p>Source de collecte de données</p>	<p>Porteur de projet/Bénéficiaires finaux</p>
<p>Fréquence de collecte de données</p>	<p>Semestriellement, à partir du premier soutien</p>